Présentation générale

Jean-Loïc Delhaye

IRISA
UNE UNITÉ DE RECHERCHE À LA POINTE DES SCIENCES
ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
ET DE LA COMMUNICATION

Présentation du 7ème PCRDT

Plan

- Fondements du FP7
- Structure du FP7, budget
- A noter …
- Règles de participation
- Références

Fondements du FP7

Stratégie de Lisbonne (mars 2000)

- En mars 2000, lors du Conseil européen de Lisbonne, l'UE s'est fixée un « nouvel objectif stratégique » pour les dix années à venir : devenir l'économie la plus compétitive et la plus dynamique au monde, basée sur la connaissance, capable d'atteindre un développement économique durable avec plus d'emplois et de meilleure qualité et davantage de cohésion sociale. Ce cadre d'action fixé jusqu'en 2010, est connu comme étant la Stratégie de Lisbonne.
- La recherche fait partie du triangle de la connaissance (recherche, innovation, formation)
- L'Europe a un retard important sur les Etats-Unis et l'Asie

Fondements du FP7

Ecarts UE – USA - Japon

Indicateurs	**UE 25**	**USA**	**Japon**
% du PIB consacré à la R&D	1,97	2,59	3,12
Part de la R&D financée par les entreprises	55,9	63,1	73,9
Chercheurs pour 1000 personnes actives	5,5	9,0	9,7
% des articles scientifiques publiés (2003)	38,3	31,1	9,6
Part des brevets mondiaux (2000)	31,5	34,3	26,9
Part des produits high-tech fabriqués (2003)	19,7	28,5	26,5
Part des produits high-tech exportés (2002)	16,7	20,0	10,6

Source : RTD Info n°46 (août 2005)

Fondements du FP7

Sommet de Barcelone (mars 2002)

- C'est dans cette stratégie de Lisbonne que les dirigeants européens, lors du Conseil de Barcelone en mars 2002, ont approuvé un objectif de 3% du produit intérieur brut (PIB) pour l'ensemble des dépenses de R&D, dont les 2/3 financés par l'industrie
- Le conseil européen de mars 2005 a confirmé cet objectif
- Les progrès sont trop lents : le FP7 doit revitaliser l'effort dans la R&D

Fondements du FP7

- **Le rapport Marimon (9/2004)**
  - Tirer les enseignements du FP6
  - Trop de bureaucratie dans le FP6, simplifier
  - Confusion dans le rôle de certains instruments
  - Confusion entre « masse critique » et taille
  - Dificultés à attirer les PME

Une sur-souscription a entraîné un découragement et un gâchis (travail lié à la préparation des soumissions)

Fondements du FP7

De nombreuses consultations

- EURAB : European Research Advisory Board
- EAGs : External advisory groups
- Divers comités d'experts specialisés ("high level groups")
- Présidences européennes successives
- Débats nationaux, représentants nationaux dans les comités de programme (voir Eurosfaire)
- Et une consultation publique "en ligne" (autome 2004) : plus de 1700 réponses

Structure, budget

➔ La structure du FP7 : 4 programmes

Coopération (10 priorités thématiques)
1. Santé
2. Alimentation, agriculture et biotechnologie
3. Technologies de l'information et de la communication
4. Nanotechs, matériaux, nouvelles technos de product.
5. Energie
6. Environnement (y compris changement climatique)
7. Transports (y compris aéronautique)
8. Sciences socio-économiques et humaines
9. Espace
10. Sécurité

Idées
Frontier Research

Personnes
Actions Marie Curie

Capacités
- Infrastructures de recherche
- PME
- Régions de la connaissance
- Potentiel de recherche
- Science et société
- INCO

+ JRC et Euratom

Quatre programmes

- **« Coopération »**
  - C'est le coeur du 7ème PCRDT (et le premier budget !)
  - Il vise à faire accéder l'Europe à la première place dans des domaines scientifiques et technologiques essentiels en soutenant la coopération entre universités, industries, centres de recherche et pouvoirs publics dans l'ensemble de l'UE ainsi qu'avec le reste du monde.
  - http://cordis.europa.eu.int/fp7/cooperation.htm

Quatre programmes

« Idées »

- Les FP5 et 6 avaient donné peu de place à la “recherche fondamentale”.
- L’UE a pris du retard dans ce domaine
- Ce programme vise à dynamiser la “recherche aux frontières de la connaissance” ou “recherche exploratoire”.
- Démarche “bottom up”
- Deuxième budget du FP7
- Création d’un Conseil européen de la recherche pour mettre en œuvre ce programme
- http://cordis.europa.eu.int/fp7/ideas.htm

Quatre programmes

« Personnes »

- Renforcer, quantitativement et qualitativement, les ressources humaines consacrées à la recherche et à l'innovation en Europe.
- Attirer les jeunes vers les carrières de la recherche, leur offrir une formation de qualité
- Retenir en Europe les meilleurs talents et tenter de recruter des chercheurs de grande qualité dans le reste du monde.
- C'est la suite du programme Marie Curie.
- http://cordis.europa.eu.int/fp7/people.htm

Quatre programmes

« Capacités »

- Ce programme doit permettre de développer les moyens de recherche et d'innovation à travers l'Europe.
  - coordination et développement d'infrastructures de recherche
  - mise en réseau de structures, faciliter l'émergence de "groupements régionaux axés sur le recherche"
  - renforcement des capacités d'innovation des PME
  - développement de collaborations internationales
- Manque de "lisibilité" de ce programme ?
- http://cordis.europa.eu.int/fp7/capacities.htm

Structure, budget

Budget du FP7

	M€ demandés par CE (2005)	M€ probables (juin 2006)
Coopération	44.332	32.315
Idées	11.862	7.460
Personnes	7.129	4.728
Capacités	7.486	4.267
CCR non nucléaire	1.817	1.751
Total	**72.726**	**50.521**

A noter …

Quelques nouveautés

- Le FP7 met plus l'accent sur les themes de recherche plutot que sur les instruments
- Le FP7 insiste sur le transfert des résultats
- Le FP7 veut mieux associer le programme cadre aux programmes nationaux/régionaux
- Renforcer la collaboration avec les pays tiers ; pas de programme spécifique, inclus dans tous les calls
- Le PC doit contribuer à **structurer l'espace européen de la recherche** : donc évitera la balkanisation (des thèmes, des projets, …)

A noter ..

- **Renforce l'utilisation de l'article 169**
  - Dans la mise en œuvre du programme-cadre, la Communauté peut prévoir, en accord avec les États membres concernés, une participation à des programmes de R&D entrepris par plusieurs États membres
  - Thèmes déja retenus : "Ambient Assisted Living", "Baltic Sea Research"
- **Renforce l'utilisation de l'article 171**
  - La Communauté peut créer des entreprises communes ou toute autre structure nécessaire à la bonne exécution des programmes de recherche, de développement technologique et de démonstration communautaires
  - Exemple : Galileo

A noter …

Quelques leçons retenues du FP6

- Distinction entre instruments pas toujours claire
- Inflation artificielle du nombre de participants
- Participation des PME décevante
- Documents clés pas disponibles en temps voulu
- Confusion dans l'application des modèles de coûts et des coûts éligibles
- Manque de « guidelines » sur de nombreux sujets

A noter …

- **Document *Simplification in the FP7***
  - Un ensemble simple de schémas de financement
  - Améliorer la communication, éviter les jargons
  - Rationaliser les demandes d'information (CPFs, …)
  - Réduire au minimum les contrôles à priori
  - Donner plus d'autonomie au consortium
  - Donner plus d'autonomie au coordinateur
  - Simplifier le processus de sélection
  - Renforcer la possible réutilisation des fonds CE
  - Etendre l'utilisation du financement « flate rate »
  - Supprimer les « cost reporting models »
  - Simplifier le mode de financement par type d'activité

Règles de participation

- Actions indirectes : au moins 3 entités de pays membres ou pays associés différents
- « Frontier research » project: minimum 1 entité établie dans un pays membre ou associé
- Calls annuels ? Programmes de travail annuels ?
- Critères de sélection seront indiqués dans les calls ou dans les WP
- Programme coopération : on ne parle plus d'instruments mais de « funding schemes » :
  - Projet collaboratif remplace Strep et IP
  - Rex : suite du FP6
  - Actions de coordination et de soutien : id FP6

Règles de participation

- Suppression probable du modèle de coût AC
- Le taux des coûts indirects éligibles : « flat rate »
- Activités de R&D : contribution CE pourrait atteindre 75% des coûts éligibles totaux (directs+indirects) pour les organismes publics et pour les PME
- Financement à 100% des coûts de management
- Financement à 100% des coûts éligibles dans Frontier research
- Réseaux d'excellence : vers une simplification des financements
- Règles sur PI : en cours de finalisation. Base « fair »

Quelques références

- Rapport Marimon : http://cordis.europa.eu.int/fp6/instruments_review/home.html
- EURAB : http://europa.eu.int/comm/research/eurab/index_en.html
- EAG (External Advisory Groups) : http://cordis.europa.eu.int/fp6/eags.htm
- ESFRI : http://cordis.europa.eu.int/esfri
- Règles de participation (proposition) :
http://ec.europa.eu/research/future/pdf/com2005_0705fr01.pdf
- Cordis : http://cordis.europa.eu.int/fp7
- Europa : http://europa.eu.int/comm/research/future/index_en.cfm
- Eurosfaire : http://www.eurosfaire.prd.fr/7pc/

Journées d'information nationales

Organisées par le MESR, la Région Bretagne et le réseau Noé

Date	Sujet
14/11	- Présentation du FP7, mise en œuvre, règles de participation - Conseil européen de la recherche
15/11 matin	Technologies de l'information et de la communication
20/11 am	Mobilité, Marie Curie
21/11 matin	Environnement
24/11	Santé Alimentation, agri, biotechs
27/11	- Innovation et PME - Fonds structurels et innovation
28/11	Matin : SHS
	Après midi : - Thèmes transversaux - Rôle des Régions dans le FP7 et dispositifs d'appui régionaux